



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD

AVIS PUBLIC

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR UNE DEMANDE DE PERMIS
D'AUTORISATION DE RÉSIDENCE DE TOURISME EN LIEN AVEC LE
RÈGLEMENT NO 1182 : RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS**

Aux personnes et organismes intéressés par la présente demande de permis d'autorisation de résidence de tourisme pour l'adresse **791 chemin Aylmer**.

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE la Municipalité a reçu la demande de permis d'autorisation de résidence de tourisme pour l'adresse **791 chemin Aylmer**. Conformément au Règlement no 1182, une consultation écrite est en cours jusqu'à **13h le 10 juin 2024**. Vous pouvez transmettre vos questions et commentaires à l'adresse dg@stratford.quebec ou au 165 avenue Centrale Nord.

Lien vers le site web :

<https://stratford.quebec/avis-publics/>

DONNÉ À STRATFORD
CE 13 IÈME JOUR DE MAI 2024

William Leclerc Bellavance

William Leclerc Bellavance
Directeur général et greffier-trésorier

Description du projet du 791 chemin Aylmer (RENOUVELLEMENT)

Pertinence du projet en lien avec les objectifs et critères décrits au règlement 1182

Le projet vise, depuis 2 ans déjà, à promouvoir le potentiel touristique et la découverte de la région de Stratford et ses environs. Nous n'avons reçu aucune plainte durant ces 2 dernières années et la propriété ne dispose d'aucune plainte venant de l'ancien propriétaire qui en faisait également la location. De plus, nous sommes en parfaite harmonie avec notre voisinage et leur dévouons notre plus grand respect. La configuration de la propriété ainsi que son emplacement à l'écart, permet la quiétude et le respect du voisinage. La propriété dispose d'un terrain généreux pour le stationnement (6) des véhicules qui ne nuira pas et n'empiètera pas sur le terrain des voisins. Nous prônons le respect du voisinage et de l'environnement. Le propriétaire réside à une distance raisonnable de la propriété locative et pourra donc être en mesure de répondre aux besoins des locataires si besoin.

Chaque voisin dispose de mon # de cellulaire et peuvent me joindre en tout temps.

Nous sommes membre CITQ #302997 depuis le début de nos opérations.

Capacité maximale autorisée (Hébergement)

4

Outils de promotion (sites, etc.)

Maisons et chalets à louer.com

Animaux autorisés

Non

Type de location (période de l'année, fréquence, durée, etc.)

Court terme, moins de 31 jours. Durant toute l'année. Location au minimum de 2 nuits en basse saison et une semaine en haute saison. Haute saison: Juillet, Août.